No 7
Eté
2012
Prix indicatif: Fr. 3.-

BULLETIN ASSOCIATION DU VIEUX LAVAUX

Sommaire

Rubrique toponymique 2
A Lavaux en 1844... 4
A propos du chemin de la Croix de Notre-Dame 7
Il y a... 10
Comptes rendus des activités 11
Concours de la carte postale 16
Merci pour vos dons 17
A vos agendas 18
Patrimoine transmis Bulletin d'adhésion 19
Présentation AVL 20

Mot de la présidente

Chers membres,

Qu'en est-il du «sentier des artistes de Hodler à Duchamp» dont la création imminente par l'AVL avait été annoncée dans le Courrier d'Oron du 31 mars 2011? Ce parcours pédestre partant de la Croix-sur-Puidoux, là où Ferdinand Hodler a peint ses nombreuses vues intitulées «le lac Léman vu de Chexbres», remonte à travers bois par le sentier de la Simone jusqu'à l'Hôtel du Signal, aujourd'hui démoli. Le sentier suit ensuite la crête et offre de superbes échappées sur le Léman et la plaine du Rhône puis descend à travers prés jusqu'à la Croix de Notre-Dame pour remonter par la Corniche jusqu'à la chute du Forestay. Chute qui a inspiré Marcel Duchamp dans une œuvre mondialement connue exposée à Philadelphie aux USA. Ces deux artistes, Hodler et Duchamp, sont en bonne place dans le livre «Lavaux, vignoble en terrasses» qui a soutenu la candidature de Lavaux à l'UNESCO. Le feu vert de l'Association vaudoise du tourisme pédestre donné, l'AVL attendait un dernier accord pour réaliser ce sentier, celui du conseil d'administration du Domaine du Signal. Ne l'ayant pas obtenu, l'AVL a été contrainte d'abandonner ce projet. Cependant les contacts pris avec la Société de développement de Puidoux-Chexbres-Rivaz-St-Saphorin permettent d'espérer la concrétisation de cette belle idée pour le bien des nombreux promeneurs attirés par les beautés de cette colline longtemps préservée au cœur de Lavaux. Tel est mon souhait!

Sylvie Demaurex-Bovy

La baie de Cully et la Tour de Marsens, vue qui a inspiré Hodler (photo prise le 22 juin 2012).

Rubrique toponymique

Source de vie, l'eau a de tout temps inspiré l'homme pour dénommer les lieux qui l'entouraient.

Coulisse de la Chenalettaz.

Chenaux (hameau de Cully, commune de Bourg-en-Lavaux), **La Chenalette** (Puidoux, Epesses):

Le latin CANALIS «canal, chenal, conduit d'eau» a donné autant le français *canal* que *chéneau*, connu chez nous sous la forme féminine *cheneau* signifiant «gouttière». En toponymie, le terme est très fréquent, avec la signification de «canal d'amenée d'eau au moulin ou conduite de bois pour l'irrigation». En montagne (pensons à *Zinal* en Valais, par exemple), il désigne un couloir en pente raide, une combe, une vallée étroite.

La Chenalettaz de la commune de Puidoux se situe au Treytorrens: c'est le lieu d'un fameux domaine viticole du Dézaley. Une longue coulisse aboutit là, partant du hameau de la Croix. Elle fait la frontière entre les communes d'Epesses et de Puidoux.

Nant (Corsier-sur-Vevey):

Le terme régional *nant* vient du celtique *NANTU et signifie «vallée; ruisseau, torrent». Le Nanciau (Puidoux) est peut-être à rattacher à cette même famille.

La ferme du Nanciau au bord du lac de Bret.

Les Auges (Cully, commune de Bourg-en-Lavaux):

Le français *auge* et le patois *audzo*, masculin, viennent du latin ALVEUS «cavité; auge» et désignent un bassin de fontaine ou un petit bassin

de bois ou de ciment pour la pâture des porcs. Par métaphore du terme *auge*, «grand récipient creux, de pierre, de bois ou d'autre matériau», le nom peut aussi désigner un endroit creux ou enfoncé.

La Goille, Les Goilles (Savigny):

C'est le germanique *GULLJA «flaque, mare» qui compose ce terme bien connu chez nous pour désigner en toponymie une dépression pleine d'eau, un endroit détrempé.

Mollie-Margot, alt. 830 m, vue sur le Moléson (carte postale coll. AVL).

Les Moilles (commune de Puidoux), **Mollie-Margot** (commune de Savigny):

Ce toponyme très fréquent est de la même famille que le verbe *mouiller*. Il désignait à l'origine une prairie très humide et vient de l'adjectif latin MOLLIS «mou». Une *moille*, en patois, c'est un pré marécageux ou la portion marécageuse d'un pré, d'un champ; un endroit toujours humide où suintent de petites sources intermittentes; une tourbière; un terrain mou et marécageux, souvent en cuvette. La graphie *mollie* contenue dans *Mollie-Margot* n'est pas très heureuse, car il faut bien prendre soin de prononcer *moille*, en une syllabe, et non pas *mol-lie*, en deux syllabes.

Bernadette Gross

Le hameau des Moilles à Puidoux.

A Lavaux en 1844 les inspecteurs scolaires font rapport (suite et fin)

Puidoux – «Cette vaste Commune a cinq écoles dans quatre localités différentes».

Le collège de Cremières aujourd'hui.

Ecole de **Cremières**, Jean-François Orguelt, régent ancien, 26 élèves, «dont deux étrangers à la Commune»:

«Cette école est des plus misérables: elle ne se tient que durant l'hiver; et encore est-elle mal fréquentée, soit par suite de l'extrême pauvreté des parents qui envoyent leurs enfans [sic] travailler ou mendier, soit parce que les neiges rendent souvent les chemins impraticables. L'école a lieu dans une chambre louée par la Commune: cette année-ci elle occupe une position centrale et se trouve suffisamment grande et bien éclairée […] A l'exception de l'écriture des filles, les enfans ne savent à peu près rien. Il est vrai que le régent qui n'a que quarante francs de paie, outre quatre batz par enfans, manque d'instruction, de zèle et de méthode. L'ameublement est sur l'ancien pied et les fournitures sont nulles […] Ce qui me paraît le plus urgent c'est que la Commune bâtisse une chambre d'école avec un appartement pour le régent».

Ecole de **Publoz** – Louis Dénéréaz, régent provisoire, 42 enfans:

«Cette école est tout à fait sur l'ancien pied […] à l'exception de l'écriture et du calcul qui sont passables, le tout est très faible. Le régent a du zèle, il ne manque ni d'instruction, ni de méthode, mais il a à lutter contre de nombreuses absences et contre une ignorance qui date de longtemps. La plupart des enfans viennent de loin et par des chemins impraticables. La grande pauvreté des parents les engage à

Publoz:
Au premier plan ancienne école;
à droite nouveau collège;
à gauche en haut salle de gymnastique couverte.

envoyer leurs enfans mendier ou à les faire travailler de bonne heure. Le local est aussi déplorable: il est sale, humide, bas et obscur: on n'y parvient qu'en traversant une ancienne cuisine qui est sujette à avoir de l'eau […] Les fournitures que l'humidité gâte un peu de temps en temps se bornent à quelques livres de lecture».

Première école de Puidoux – Samuel Conne, ancien régent, 67 élèves, dont 35 garçons et 32 filles:

«En dépit des efforts du régent pour mettre son école sur le pied nouveau, elle continue à n'être qu'une école de l'ancien régime […] L'écriture et l'arithmétique vont bien, la lecture et l'orthographe passablement, le chant va assez mal. Le régent, homme estimable, est esclave de la routine et de ses cahiers: il ne développe point l'intelligence de ses élèves: il maintient bien la discipline dans sa classe. La fréquentation est très irrégulière par suite de l'éloignement des enfans et de l'état des chemins. A ces deux causes se joint encore, cet hiver comme l'hiver passé, une épidémie de gale».

Seconde école de Puidoux – Françoise Pouly, maîtresse d'ouvrages, 30 enfans:

«Les jeunes filles s'y rendent par classe six heures par semaine pour prendre des leçons d'ouvrages. Le reste du temps, la maîtresse instruit les plus jeunes enfans des deux sexes. Comme ils sont très retardés, elle ne leur enseigne que les premiers éléments (orthographe d'époque) de la lecture et de l'écriture. Elle aurait besoin qu'on lui fournît des tableaux de lecture afin qu'elle ne fût pas obligée de montrer les lettres sur le Nouveau Testament. La chambre d'école est en bon état. La maîtresse, dont on est content, se loge à ses frais».

Collège de Puidoux, 1920 environ
(photo coll. Mme Simone Leyvraz).

Le collège de Grangeneuve aujourdhui.

Ecole de Grangeneuve – Jean-Louis Francey, régent provisoire, 31 enfans:

«Cette école qui ne se tient qu'en hiver est sur l'ancien pied. A l'exception du chant, elle ne va point mal. Le régent, qui est recommandable, a assez de zèle, mais son instruction laisse beaucoup à désirer […] Les neiges et les mauvais chemins rendent la fréquentation très irrégulière. La chambre d'école qui est louée par la Commune est assez froide et mal éclairée. Il n'y a pas de logement pour le régent».

L'inspecteur ajoute cette appréciation d'ensemble:

«Il ressort de ce qui précède que les écoles de la Commune de Puidoux se trouvent dans un assez triste état, en partie pour des causes auxquelles il n'y a pas de remède, comme la pauvreté, la rigueur des hivers, l'état des chemins et la grande dissémination des habitants; mais en partie aussi pour des causes auxquelles il est urgent de remédier. Des bâtiments d'école devraient être construits à Publoz, à Cremières et à Grangeneuve, car la chambre d'école de la première localité est intolérable et les écoles des deux autres localités ont un caractère d'instabilité qui ne peut convenir à des établissements de cette nature. La Municipalité de Puidoux recule devant la dépense, mais une décision du Conseil général […] prouve que la Commune n'est pas dénuée de ressources».

Conclusions.

«1er La Commission devra veiller à ce que les écoles soient fréquentées avec régularité; et elle emploiera à cet effet les voies de la persuasion; et, s'il le faut, les moyens de contrainte autorisés par la loi.

2e La chambre de la première école devra être agrandie par l'enlèvement de la cloison à l'occident et l'adjonction de la chambre attenante. Les tables et les bancs devront être disposés de manière à ce que les écoliers aient le jour à leur gauche, et des couloirs plus larges devront être ménagés autour de la chambre.

3e La première école devra être pourvue de livres de lecture en un nombre suffisant d'exemplaires, de modèles d'écriture et de modèles de dessins.

4e La chambre de la seconde école continuant à être humide, il y aura lieu de faire à l'extérieur du bâtiment quelques ouvrages supplémentaires pour parer à cet inconvénient. Peut-être devrait-on faire intérieurement un galandage à quelques pouces du mur qui est du côté nord de la salle.

5e La seconde école devra être pourvue de tableaux de lecture et de livres de lecture.»

Claude Cantini

A propos du Chemin de la Croix de Notre-Dame

Il n'y a pas de fumée sans feu

La croix de Notre-Dame dressée en 1975, année des 700 ans de la dédicace de la cathédrale de Lausanne.

Lors de l'assemblée générale 2011 de l'Association du Vieux Lavaux, l'un des participants a affirmé que l'on ne pouvait voir la tour ouest de la cathédrale de Lausanne depuis la Croix de Notre-Dame (Commune de Puidoux). Mais il faut considérer dans cette affaire deux époques et deux lieux.

Donc deux endroits sont à analyser: La Croix de Notre-Dame (coord. 548320/147985 alt. 565 m) et le Signal de Chexbres (coord. 548120/148310 alt. 659 m).

La Croix de Notre-Dame

Pour la Croix de Notre-Dame, les documents ci-après affirment:

«Sur le chemin de Chexbres à Epesses, au-dessus des Abbayes, se trouve un endroit nommé la Croix de Notre-Dame, d'où l'on découvrait le clocher de la cathédrale de Lausanne. On assure que les vieillards qui ne pouvaient se rendre à Lausanne le jour de l'Annonciation, se transportaient à cet endroit pour y faire leurs dévotions, les yeux fixés sur le clocher. La coutume d'aller à la Croix de Notre-Dame ne disparut pas à la Réforme mais se conserva jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.»[1]

et

«A l'est de la colline du Signal, du côté de Chexbres, existe un chemin dénommé Chemin de la Dame où la tradition place également la célébration de l'Annonciation […]*»*[2]

1 Dictionnaire historique du Canton de Vaud/Eug. Mottaz/Ed. F. Rouge 1914, tome I, page 438.

2 Puidoux au cœur de Lavaux/Eric Muller/Ed. Commune de Puidoux 1982, page 79.

Le chemin de la Dame au-dessus de Rivaz (carte postale coll. AVL).

En réalisant une visée sur la carte nationale[3], on constate que celle-ci passe exactement sur le pont enjambant la voie CFF à 400 m à l'ouest de la gare de Grandvaux dont l'altitude est donnée: 567 m.

Un calcul basé sur les coordonnées géographiques et les altitudes et distances respectives de ce pont, de celle de la Croix de Notre-Dame et de celle du sommet du beffroi de la cathédrale de Lausanne nous donne une visée qui passe à 1.7 m au-dessus du pont. Donc on devrait voir juste un drapeau flottant au sommet du beffroi!

De plus en se rendant à l'actuelle Croix de la Dame, la forêt sise à l'ouest empêche toute observation et l'altitude de 565 m est peut-être surévaluée.

Nous conclurons qu'aujourd'hui on ne peut voir la cathédrale de Lausanne de la Croix de Notre-Dame.

Mais en était-il de même avant la Réforme? Sachant que la différence d'altitude au niveau du pont sur la ligne des CFF à Grandvaux est si minime, peut-on penser que lors de la construction de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne, inaugurée le 4 sept. 1862, on a surélevé ce pont de la route reliant Grandvaux à Forel de quelque 6.7 m afin de respecter le gabarit[4] de passage des trains. L'ancienne ligne de faîte, à cet endroit, aurait donc été plus basse de quelque 9 mètres (y compris l'épaisseur du tablier et du garde-fou du pont) ce qui aurait permis de distinguer presque l'entier du clocher ouest de la cathédrale. En se rendant à Grandvaux, on constate qu'effectivement une butte a été érigée à cet endroit. Donc sans la forêt voisine actuelle du site de la Croix et sans le pont de Grandvaux on aurait pu voir, à l'époque, au moins les 3 étages supérieurs du clocher de la Cathédrale de Lausanne.

La dénomination *«La Croix de Notre-Dame»* ne serait donc pas usurpée.

Citons au passage la remarque d'une personne connaissant bien Lavaux: «La cathédrale ne peut pas être vue car elle est cachée par le CHUV». Deux réponses à cette affirmation:

1) au 17ème siècle le CHUV n'existait pas!

2) La visée passe à 400 mètres au sud du CHUV et nettement au-dessus des toits du Tribunal fédéral. Le CHUV ne peut donc faire écran, ni aujourd'hui, ni autrefois.

Le Signal de Chexbres

Considérons maintenant à propos du deuxième lieu, mentionné ci-dessus, *«Le Signal de Chexbres»,* le texte suivant:

«Dans une situation particulièrement favorable, à peu de distance au-dessus de la Tour de Marsens, s'allonge le hameau de La Croix;

3 Swisstopo, Swissmap, 1:25000,©2005, Office fédéral de topographie, CH-3084 Wabern.
4 Gabarit des ch. de fer: hauteur 6.75 m selon Tables Küderli, Zürich et Bâle, éd. 1962, p. 324.

M. Vincent Durgnat, auteur de ces lignes, indiquant la direction pour pouvoir apercevoir la cathédrale.

Hôtel du Signal, maintenant détruit (carte postale coll. AVL).

La cathédrale de Lausanne, vue de l'est (carte postale coll. Roland Ostermann).

cette modeste agglomération doit certainement son nom à la croix qui sommait le mamelon la bornant vers le sud-est et marquait le lieu de pèlerinage consacré depuis des siècles au culte de Notre-Dame, à l'occasion de la fête de l'Annonciation (25 mars).

Les Vaudois avaient coutume de se rendre en foule ce jour-là à la cathédrale de Lausanne, dédiée à la Sainte Vierge. Ce pèlerinage se faisait naturellement à pied. Mais les vieillards et les invalides ne pouvaient s'y rendre, ni les femmes et les enfants, effrayés par les risques des mauvais chemins, souvent infestés de brigands. Ces gens prirent alors l'habitude de se rendre sur le monticule marqué d'une grande croix; par temps clair, ils pouvaient voir de là, cerné par les remparts et les maisons basses de la ville, l'immense sanctuaire où se consommait le rite ancestral, auquel ils participaient en pensée.

Cette coutume du rassemblement à la Croix de Notre-Dame était si ancrée dans les mœurs des populations qu'elle ne disparut pas à la Réforme et que les Bernois n'y purent rien changer: elle se perpétua jusqu'à la fin du XVIIIe siècle…»[5]

Afin de vérifier le texte ci-dessus, je me suis rendu avec une longue vue, début avril, avant que les arbres mettent leurs feuilles, sur le mamelon entre l'hôtel du Signal et le point coté 659, au sud-est de cet hôtel.

De cet endroit, on voit parfaitement au moins les deux tiers supérieurs du beffroi de la cathédrale la partie inférieure étant cachée par la végétation de l'arête descendant du Signal de Grandvaux jusqu'à Grandvaux. Pour confirmation, je me suis rendu à Lausanne et muni de jumelles suis monté sur le promenoir du beffroi de la cathédrale [6,7]. De cet endroit, on voit parfaitement le Signal de Chexbres et la pente du Dézaley. La réciproque ne peut être que vraie.

Vincent Durgnat

5 Voir note 2.
6 Cathédrale de Lausanne : parvis alt. 527 m hauteur du «clocher» 67.5 m hauteur du promenoir 48 m – «Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse, E. Bach, tome 16 p. 70».
7 Dans cet article nous avons indifféremment utilisé les termes tour, beffroi, ou clocher pour désigner la seule tour (ouest) de la cathédrale de Lausanne.

ILY A...

Photos prises pour la création des panneaux des sentiers viticoles «à la découverte des terrasses de Lavaux» par Sylvie Demaurex-Bovy.

11 ans

Pascal Dance vigneron, son épouse Cécile et leur fille Aurélie sur le chemin des Echelettes à Aran.

13 ans

Daniel Parisod, vigneron au Châtelard, à l'assaut des côtes du Daley sur son tracasset.

Francis Weber vigneron, dans ses vignes aux Blonaisses.

Trois vignerons du Châtelard sur Lutry boivent un verre; à droite Henri Rouge, vigneron en «Bory», au milieu Claude Mingard, vigneron au Châtelard; à gauche Olivier Rouge, fils d'Henri.

Comptes rendus des activités

Le patrimoine de Chexbres s'enrichit

Mercredi 1er février 2012

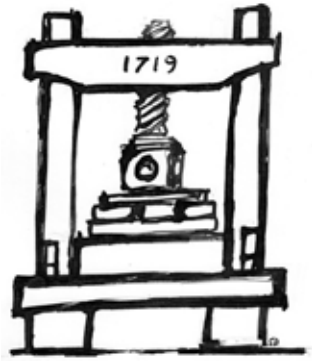

Le vieux pressoir en bois.

L'Association du Vieux Lavaux a offert un vieux pressoir de 1719.

A l'invitation de la Commune et de l'Association du Vieux Lavaux, le Caveau du Cœur d'Or accueillait un nombreux public venu se réjouir de la sauvegarde et de la mise en valeur d'un imposant grand pressoir de 1719, offert à la Commune de Chexbres.

Trois conseillers municipaux étaient là pour témoigner de l'engagement de la Commune à conserver durablement ce vénérable pressoir de bois, ayant «miraculeusement» échappé à la destruction depuis sa dernière pressée en 1896. Cette imposante pièce du patrimoine vinicole aura donc trois cents ans, au moment de la prochaine Fête des Vignerons, à Vevey, en 2019: une coïncidence !

Le Chœur des Cent Suisses s'est joint à l'événement, en interprétant plusieurs chants, avec en première mondiale, une composition de Patrick Bron, intitulée précisément le «Chœur des Cent Suisses», au grand plaisir de l'assistance à qui une verrée était offerte par la Commune de Chexbres. Une autre coïncidence de chiffre «19»: c'est en effet en 1819 que pour la première fois le Chœur des Cent Suisses avait participé à la Fête des Vignerons.

L'AVL qui veille à la préservation du patrimoine de notre région, chaque fois que cela est possible, se réjouit de confier définitivement ce témoin du passé vinicole à la Commune de Chexbres.

Jean-Gabriel Linder

Chœur des Cent Suisses de la Fête des vignerons 1999 sous la direction de Frédy Henry.

Une longue histoire avec Lausanne

Lundi 19 mars 2012 au Lac de Bret

L'Association du Vieux Lavaux (AVL) a invité le public à découvrir l'histoire souvent méconnue du lac de Bret pourtant si familier.

A l'invitation de l'AVL, un nombreux public est venu découvrir l'histoire qui lie depuis longtemps Lausanne à ce lac.

M. Henri Burnier, chef de service des eaux de la ville de Lausanne.

Henri Burnier, chef du Service des eaux de la Ville de Lausanne, a ouvert aux visiteurs les portes de l'usine de pompage des eaux du lac, qui sont acheminées vers la capitale vaudoise dont elles assurent 15% de l'approvisionnement. Pour être consommable cette eau subit divers traitements recourant à l'ozone et aux filtrations. Une concession de 1957 autorise cette exploitation par l'usine de pompage, dont la plupart des installations datent de 1986.

Après la visite de l'usine contemporaine, Jean-Louis Rochaix, président de Pro Patria Vaud et grand spécialiste des chemins de fer secondaires de Suisse romande et des transports publics vaudois et lausannois, a tenu une conférence historique, au restaurant du Lac de Bret. Au XIVe siècle déjà le lac avait été propriété de l'évêque de Lausanne. Toutefois il fallut attendre une concession de 1871, passée avec la Compagnie privée du chemin de fer Lausanne-Ouchy, pour que son eau se vît détournée jusqu'à Lausanne même; cette eau n'était alors ni traitée, ni filtrée, et eut d'abord un usage industriel pour actionner les machines du premier funiculaire Lausanne-Ouchy, la «Ficelle», comme quelques monte-charges de la plate-forme artisanale du Flon. La construction de la conduite se fit avec celle de la route des Monts, en amont des communes de Lavaux. La rivière du Grenet fut en partie détournée de son bassin versant, celui du Rhin vers le nord, pour augmenter la quantité d'eau du lac. A noter que cette eau jugée impropre à la consommation des Lausannois était, à cette époque, néanmoins distribuée aux ménages de Préverenges et de Saint-Sulpice!

La «Ficelle» entre Jordils et Montriond, composition renforcée 1967 (photo Fontannaz).

Aujourd'hui, les eaux de Bret dûment traitées permettent de diversifier les ressources, garantissant au réseau d'eau lausannois un certain approvisionnement, notamment en cas de pollution qui toucherait les pompages du lac Léman.

L'Association du Vieux Lavaux qui veille à la préservation du patrimoine, chaque fois que cela est possible, salue les efforts concertés et conjoints des communes pour gérer au mieux les ressources naturelles du district de Lavaux-Oron.

JGL

L'AVL a tenu son assemblée générale

Samedi 28 avril 2012 à Belmont-sur-Lausanne

M. Jean-Louis Rochaix, lauréat du Prix AVL.

Membre de l'AVL depuis 2008, la Commune de Belmont recevait une cinquantaine de membres de l'AVL à l'occasion de son assemblée générale.

Introduite par des propos de bienvenue du syndic des lieux, Gustave Muheim, l'assemblée générale se déroula sous la conduite de Jean-Gabriel Linder, vice-président.

Dans son rapport, Sylvie Demaurex-Bovy, présidente, renseigna sur le projet du «Sentier des artistes», projet qui a dû malheureusement être abandonné par l'AVL.

Responsable des activités, Catherine Panchaud annonça trois manifestations à venir:

Vendredi 25 mai: visite de la Tour de Chenaux, au domaine Wannaz

Samedi 16 juin: visite de la Grange Rochonnet, petite ferme de 1778, située sur les flancs du Mont-Pèlerin, et qui mériterait d'être sauvegardée

Samedi 25 août: course annuelle

Hommage à M. Jean-Louis Rochaix

A l'issue de la partie statutaire, le prix de l'AVL est décerné à Jean-Louis Rochaix, de Belmont, pour sa contribution significative à la sauvegarde, au maintien et à la mise en valeur d'éléments du patrimoine vaudois. Ce vaudois pure souche – qui fêtera prochainement ses huitante ans – est vice-président de la Fondation suisse Pro Patria, pour laquelle il s'engage avec enthousiasme et sans relâche.

Belmont s/Lausanne (carte postale coll. AVL).

Les membres de l'AVL n'ont pas quitté les lieux sans avoir suivi avec le plus grand intérêt la présentation de Belmont, riche en images et commentaires, de Marcel Burnier, ancien municipal et mémoire vive de la vie des Cancoires. Les discussions se sont poursuivies agréablement, accompagnées par le vin d'honneur offert par la commune.

Tiré de l'article de Louis Gilliéron paru dans le *Courrier Oron-Lavaux.*

«Mas» de la tour de Chenaux.

L'AVL à la découverte d'une «patrimonalisation»

Vendredi 25 mai 2012 à Chenaux

A Chenaux, une ancienne tour forte de Lavaux, au domaine viticole Wannaz

Au milieu du Moyen Age, deux tours défensives bien visibles de loin à la ronde marquaient le coteau de Lavaux: les tours fortes de Chenaux et de Marsens. Construites apparemment à l'identique, ces tours carrées, d'environ dix mètres de côté, avaient une hauteur d'origine de douze à dix-sept mètres répartis en trois à quatre niveaux. A notre époque la tour de Marsens, bien qu'en partie dissimulée par de la végétation, reste bien visible et proche de son architecture d'origine, alors que celle du hameau de Chenaux est entièrement intégrée – pour ne pas dire cachée – dans un ensemble de bâtiments venus s'y ajouter au fil des siècles. Ces bâtiments de Chenaux sont la propriété de la famille Wannaz depuis 1962. La partie de la tour fait aujourd'hui l'objet de travaux dirigés par l'architecte Jeanne Della Casa-Coderey; ceux-là visent à maintenir et à rendre mieux habitable cette tour.

Fresque (détail) de la tour de Chenaux, XVIe siècle, artiste inconnu.

Denis Decrausaz, étudiant en histoire de l'art, a fait des recherches archivistiques et étudié les rapports des archéologues, suite à des sondages faits en 1980; il participe, comme il le dit lui-même, d'une démarche de «patrimonalisation». D. Decrausaz distingue trois étapes principales dans l'histoire de la tour de Chenaux: elle a été probablement construite au XIVe siècle par le prieuré de Lutry qui dépend de la seigneurie de l'évêque de Lausanne; en 1540, les Bernois qui ont occupé le Pays de Vaud, font de la tour un centre administratif pour percevoir le cens et la dîme, et y adjoignent un bâtiment au sud-ouest; troisième étape au début du XVIIe siècle, avec la construction d'une annexe au nord, l'ensemble actuel est dorénavant constitué. De tour défensive, qu'elle était à l'origine, puis maison seigneuriale, la tour de Chenaux est devenue un «mas de vigne», c'est-à-dire une exploitation viticole.

C'est à cette découverte et à la table du domaine Wannaz que l'AVL a convié ses membres et leurs amis. JGL

Denis Decrausaz (à droite), historien.

Denyse Raymond, historienne de l'art, présentatrice de la visite.

En plein pré, un «chalet» ignoré sur le territoire de Chardonne

Samedi 16 juin 2012

Deux associations de préservation du patrimoine régional ont invité le public à découvrir une vieille petite maison paysanne des hauts de Lavaux, à sauver.

Par un temps radieux, l'Association du Vieux Lavaux et l'Association pour le maintien du patrimoine de Chardonne ont invité le public à venir découvrir une modeste petite maison paysanne de 1778, sise au flanc sud du Mont Pèlerin, au milieu d'un paysage préservé exceptionnel sur le territoire de Chardonne.

La bâtisse menace ruine, faute d'entretien; aussi les deux associations désirent-elles sensibiliser le public et les autorités, afin de préserver ce témoin du passé agricole.

Désignée comme «chalet», c'est une ferme tripartite comportant une habitation, une grange et une écurie, typique de l'architecture rurale du Gros-de-Vaud, comme l'explique aux visiteurs Denyse Raymond, historienne de l'art, auteur du livre *Les maisons rurales du canton de Vaud, Préalpes, Chablais, Lavaux,* paru en 2002. D'une taille réduite propre à l'habitat dispersé des monts surplombant le vignoble de Lavaux, le bâtiment a un linteau gravé de l'inscription *APARTAIN* [sic] *A JEAN ANDRE ROCHONNET I D C 1778* (IDC sont les initiales du charpentier). A la fin du XVIIIe siècle, les familles paysannes avaient à la fois du vignoble et de la campagne exploités complémentairement; cette petite bâtisse était donc un chalet d'alpage d'une famille domiciliée dans la grande paroisse de Saint-Saphorin.

A l'issue de la visite, une sympathique verrée, accompagnée d'un copieux goûter, fut servie aux participants par la famille d'agriculteurs Genton, dont la ferme surplombe le chalet visité, près du petit collège (1849) et de la chapelle (1927) de Paully. JGL

Le cortège des visiteurs se rendant à travers prés au «chalet» Rochonnet. En haut à droite on devine le clocheton du collège de Paully.

Le «chalet» Rochonnet de 1778.

Concours de la carte postale

Carte postale (détail), sujet du concours du bulletin No 6.

Photo actuelle du même endroit, par Louis Gilliéron.

Mme Jacqueline Geiser-Rossi, membre de l'AVL, que nous remercions, nous a fait part des informations suivantes:

«Les maisons sont plantées au-dessus de la gare de La Conversion et visibles depuis le train. Je connais depuis toujours les 2 «jumelles» les plus hautes, à 3 étages…, un de trop disait mon père. Elles ont été construites par mon grand-père, Jean Rossi, entrepreneur à Lausanne, avant 1909 puisqu'il est mort cette année-là.»

Par tirage au sort, Louis Gilliéron, de Belmont, reçoit les deux bouteilles de Dézaley.

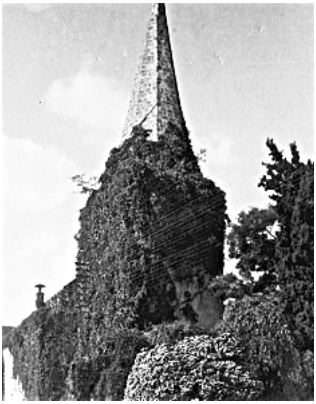

Nouveau concours

Quel édifice se cache sous cette cape de verdure? une église? sûrement… mais à quel saint est-elle dédiée et dans quelle commune se trouve-t-elle?

Adressez votre réponse sur une carte postale de Lavaux jusqu'au 31 août 2012 à: André Demaurex – ch. de Baulet 7 – 1071 Chexbres.
Le lauréat, tiré au sort parmi les réponses exactes, sera récompensé par deux bouteilles de Dézaley du vigneron du comité de l'AVL, Jacques-Henri Chappuis.

Merci pour vos dons

12 cartes postales «Vaudoises en costume».

4 cartes postales anciennes de Lavaux.

offertes par Mme Françoise Ostermann-Henchoz de Vers-chez-les-Blanc, membre AVL.

Photo de classe de St-Saphorin 1932 ainsi que plusieurs autres photos et documents donnés par M. Roland Monod de Puidoux, membre AVL. Quelqu'un connaît-il le nom de l'instituteur?

A VOS AGENDAS !

Samedi 25 août 2012, toute la journée, **course annuelle** «Visite à Jean-Jacques et à la Fée Verte».

.....

Samedi 22 septembre 2012, l'après-midi, **balade historique de Châtillens à Palézieux,** sous la conduite de Jean-Pierre Dewarrat, archéologue diplômé, historien et géographe, grand spécialiste des sentiers historiques.

.....

Jeudi 1er novembre à la grande salle dans le cadre du festival Chabag à Chexbres **conférence de Jean-Pierre Bastian:** «Italiens sans le savoir ou comment certains bourgeois de Lavaux sont en fait originaires du Piémont.»

Puis vernissage de l'exposition «Chexbres à l'heure italienne».

.....

Lundi 21 janvier 2013, **conférence d'Alessandra Panigada,** historienne de l'art: «La construction de Lavaux. Regard sur le vignoble entre le XVIIIe et le XXe siècle.»

.....

Samedi 2 mars 2013, **visite historique** à Grandvaux.

.....

Samedi 20 avril 2013, **assemblée générale annuelle de l'AVL.**

.....

Nouvelle parution

Enfant de Lutry, J.-P. Bastian, historien communal de Bourg-en-Lavaux et professeur à l'Université de Strasbourg, a fait un travail de mémoire sur ses propres origines et sur celles d'autres familles bien de chez nous. Il montre dans l'ouvrage qui vient de paraître que bien des bourgeois de Lavaux sont en fait originaires du Piémont. En effet, entre 1450 et 1520, Lavaux se peupla de maçons «lombards» de l'Ossola supérieur dans l'actuel Piémont italien. Venus pour remonter les murs de vignes et contribuer aux travaux d'entretien des bâtiments publics et privés, ces ouvriers ne tardèrent pas à devenir tâcherons et hommes-à-tout-faire au service des communautés villageoises avant d'acquérir eux-mêmes des vignes; ils portaient des patronymes (Bujard, Davel, Décastel, Lin, Mercanton, Noverraz, Palaz, Porta, Vuarraz, etc…) qui résonnent encore de nos jours à Lavaux. Dans sa conférence, le 1er novembre, le Prof. Bastian s'attachera à reconstruire leur parcours.

Patrimoine transmis

La porte de vigne typique proposée dans le bulletin no 6 a trouvé sa place au haut d'une vigne de Bernard Gorjat, vigneron à Aran.

Bulletin d'adhésion à l'Association du Vieux Lavaux

prénom .....

nom .....

rue .....

no postal ..... localité .....

téléphone .....

courriel .....

date ..... signature .....

cotisation annuelle: membre individuel Fr. 30.- couple Fr. 50.- société Fr. 70.- commune Fr. 150.-

Association du Vieux Lavaux • case postale 1 • 1071 Chexbres CCP 10-1842-0

Association du Vieux Lavaux - AVL

L'AVL a pour but de sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux.

L'AVL s'efforce de:

- sauvegarder et faire connaître les richesses du passé de Lavaux
- encourager la valorisation de l'histoire de Lavaux
- offrir des occasions d'échanges et de réflexion sur l'avenir de Lavaux

L'AVL propose des:

- visites guidées
- excursions
- expositions
- conférences

L'AVL collectionne des vues anciennes et contemporaines de Lavaux:

- cartes postales
- photographies
- dessins
- tableaux

l'AVL conserve des étiquettes de vin anciennes et contemporaines du vignoble de Lavaux.

SVP
Merci de communiquer vos éventuels changements d'adresse.

IMPRESSUM

Rédaction
Yvonne Knecht
Ch. de Curtille 3, CP 89
1071 Chexbres
021 946 28 81
y.knecht@bluewin.ch

Iconographie-dessins-photos
Sylvie Demaurex
Catherine Cellier
Renate Bischoff
Louis Gilliéron

Prochaine parution
Hiver 2012

Mise en pages et impression
Dactyle Service
Rue du Simplon 30
1800 Vevey
021 922 62 52
dactyle.service@eglantines.ch

Tirage
600 exemplaires

Affranchir s.v.p.

Association du Vieux Lavaux
case postale 1
1071 Chexbres